



2^{DA} SESSIONE URDINARIA DI U 2023
REUNIONE DI I 5 È 6 D'UTTOBRE DI U 2023

2^{EME} SESSION ORDINAIRE DE 2023
REUNION DES 5 ET 6 OCTOBRE 2023

N° 2023/O2/059

Question orale déposée par Valérie BOZZI
Au nom du groupe « Un Soffiu Novu, Un Nouveau Souffle pour la Corse »

OBJET : Transports scolaires en Corse-du-Sud

Monsieur le Président,

A la veille de la rentrée scolaire, le 4 septembre dernier, vous me notifiez l'interruption du transport scolaire sur deux lignes transportant 55 élèves vers les établissements de la commune de Grosseto-Porticcio. Une situation inédite...

Sur la forme, il faut dire qu'il est irresponsable de statuer sur des marchés de transport scolaire le 18 août puis le 29 août, le 4 septembre et dernière en date le 25 septembre, sachant que la rentrée scolaire est le 5 ! On parle de transport d'élèves, c'est un maillon de la chaîne éducative, mais aussi du maintien de population dans les villages.

Nous aurions préféré qu'à l'instar des lignes de Haute-Corse, les marchés aient été préparés et présentés bien en amont.

En lieu et place de l'anticipation escomptée, les élus se sont retrouvés face à un choix cornélien au dernier moment : soit prendre le risque de laisser des lignes non attribuées et autant d'élèves sans moyen de transport vers leurs établissements scolaires respectifs, soit attribuer les lignes conformément à ce que proposait l'administration et qui constituait un tournant dans la gestion des transports scolaires en Corse.

Nous savons tous l'importance du transport scolaire dans l'intérieur, mission accomplie depuis des décennies par des opérateurs privés dans leurs microrégions respectives sur le fondement de marchés publics départementaux.

Nul ne saurait porter un jugement sur les travaux de la CAO qui dans l'urgence a dû faire des choix.

Ceci dit, à l'issue, des entreprises familiales établies en milieu rural qui ont exercé pendant des années des opérations de service public vont être privées de cette activité parce que la dimension financière représente 60% de la note attribuée aux offres. C'est là le cœur du problème rencontré cette année pour l'attribution des marchés de transport scolaire en Corse-du-Sud.

Plus globalement, depuis la fusion et l'avènement de la collectivité unique en 2018, notre groupe tire la sonnette d'alarme concernant les nouvelles orientations proposées par l'administration et par l'exécutif sur ce dossier. A plusieurs reprises, nous avons demandé à pouvoir bénéficier des éléments concernant les marchés des transports scolaires par ligne. Nous avons tenu à nous faire les relais des territoires et des familles, avec hélas la ferme impression de n'avoir jamais été entendus.

Aujourd'hui, nous vous demandons s'il n'y a pas lieu de revoir le cahier des charges pour les marchés à venir, et notamment d'équilibrer les critères de notation en ramenant la dimension financière à 50% ? Souscrivez-vous à cette proposition ?

J'en finirai par une suggestion qui nous permettrait, qui vous permettrait, d'y voir plus clair sur le dossier des transports scolaires et d'établir ce qu'il a pu se passer pour en arriver là, et qui consisterait à missionner l'Inspection Générale des Services que vous seul pouvez mobiliser. Ça paraît tout de même anormal de se retrouver dans cette situation à la rentrée scolaire. Il y a certainement des process à revoir, ou des choses à changer. Nous sommes bien conscients que cela n'a rien de politique, mais ça peut très bien être administratif ou procédural.

Je vous remercie.